



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## Séance du 29 septembre 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf septembre à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président, René MAHET

Les Vice-Présidents,  
Président des commissions « Développement économique » et Jean-Luc HIBON  
« Finances »  
Président de la commission « Environnement : gestion des ressources Yves LEMAIRE  
en eau et ordures ménagères »  
Président des commissions « Aménagement de l'espace – Logement et Alain DE PAERMENTIER  
cadre de vie » et « Voirie »  
Président de la commission « Service à la population : Animation – Denis MALLET  
Collèges – Equipements sportifs – Transports »

### Les membres,

Mesdames et Messieurs FAGOO, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, ROUSSELLE, DARCY, GAMBE, PLEVEL, TROUILLET (remplacé par M. HAINCELLIN), LEMAIRE Patrick (remplacé par M. BARDINET), MANSARD Francis, MANSARD Daniel, DEZERABLE, DUQUENNE, LITTY, FERRET (remplacé par Mme GRANGER), AKERMANN, JANIAC, LANDRON, MINNE, KUSZPA (remplacé par M. GRELIN), SANGUINETTE, BULLOT, AVART (remplacée par M. GRIMAL), VECTEN, DEFRANCE, LEONARD, CARON (remplacé par M. MONNIER), GUIHO, HOURRIEZ (remplacé par Mme GRANGEON) DEQUIN (remplacé par M. TESTE), BONTE, FOURNIER, GOUT, JEANNOT (remplacé par M. GRENET), FORGET, PLUCIENNIK, SENGELIN, BLOCH (remplacé par M. GUIZIOU), VOS, PIAZZA, FRAU, ACONIN Louis, MALASSIS (remplacé par M. CAPRON), NANCELLE, DEBRUC, ARONIO DE ROMBLAY, HOTTE, VRANCKEN (remplacé par M. MAQUIGNY), HERY, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, DANIEL, MOREL (remplacé par M. CORMIER), VARLET, PEYR (remplacé par M. PATURET), DELRANC, DARRAS, GUYARD, REDREGOO, GREUGNY, CUMIN, SAVRAUX, BAUDET, FEITUSSI (remplacé par M. BOITIEUX).

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER (pouvoir à M. FAGOO), PATIN, ACONIN Jean, ROQUENCOURT, MAUPPIN (pouvoir à M. VECTEN), ALLIX, DUBE, SORIOT, PILLOY, CHARLET (donne pouvoir à M. NANCELLE), DESREUMAUX (donne pouvoir à Mme MOERMAN), D'ARRENTIERES, STERLIN (pouvoir à M. MAHET), THIBAULT (pouvoir à M. DELRANC), PERRON (pouvoir à M. VOS), BERTON (pouvoir à M. DARRAS).

### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs KNAUSS, MESTDAGH, LEFEVRE, PELLE, FLON, NANCEL, DROMAT, BRIESMALIEN, DEVARENNE, LANVIN.

Madame Evelyne BUFFENOIR est désignée secrétaire de séance.

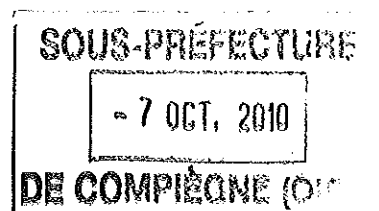
Date de convocation : 22 septembre 2010

Date d'affichage : 22 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 71 + 8 pouvoirs

Nombre de membres votants : 79



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## DECISION MODIFICATIVE N°2 POUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010

Suite aux contrôles de légalité et budgétaire de la Préfecture de Beauvais, différentes remarques ont été formulées sur le budget primitif 2010 qui nécessitent des modifications budgétaires.

L'affectation de résultat prévue au budget primitif 2010 est erronée.

En effet, l'affectation de résultat doit tenir compte du déficit d'investissement (- 1 302 296 €) corrigé du solde des restes à réaliser en dépenses et recettes de la section d'investissement (- 249 606 €) soit 1 551 902 €. Le résultat de fonctionnement reporté (R002) doit donc être ramené à 1 353 556 €.

Il est donc proposé aux membres du Conseil de Communauté de procéder aux virements des crédits suivants :

### **INVESTISSEMENT**

Article 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé" : + 249 606 €  
Chapitre 021 "Virement de la section de fonctionnement" : - 249 606 €

### **FONCTIONNEMENT**

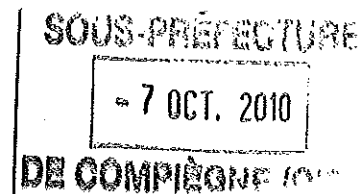
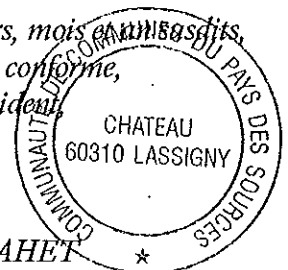
Chapitre 023 "Virement de la section d'investissement" : - 249 606 €  
Chapitre 002 "Résultat de fonctionnement reporté" : - 249 606 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **ANNULE** la délibération du Conseil de Communauté du 31 mars 2010 relatif à l'affectation de résultat 2009
- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2009 (2 905 457,37 €) comme suit
  - 1 353 556, 32 € en report à la section de fonctionnement
  - 1 551 901, 05 € en réserves à la section d'investissement
- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget primitif 2010 telle que décrite ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et années dits,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
René MAHET



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

## CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 septembre 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf septembre à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président,

René MAHET

Les Vice-Présidents,

Président des commissions « Développement économique » et « Finances »

Jean-Luc HIBON

Président de la commission « Environnement : gestion des ressources en eau et ordures ménagères »

Yves LEMAIRE

Président des commissions « Aménagement de l'espace – Logement et cadre de vie » et « Voirie »

Alain DE PAERMENTIER

Président de la commission « Service à la population : Animation – Collèges – Equipements sportifs – Transports »

Denis MALLET

### Les membres,

Mesdames et Messieurs FAGOO, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, ROUSSELLE, DARCY, GAMBE, PLEVEL, TROUILLET (remplacé par M. HAINCELLIN), LEMAIRE Patrick (remplacé par M. BARDINET), MANSARD Francis, MANSARD Daniel, DEZERABLE, DUQUENNE, LITTY, FERRET (remplacé par Mme GRANGER), AKERMANN, JANIAC, LANDRON, MINNE, KUSZPA (remplacé par M. GRELIN), SANGUINETTE, BULLOT, AVART (remplacée par M. GRIMAL), VECTEN, DEFRANCE, LEONARD, CARON (remplacé par M. MONNIER), GUIHO, HOURRIEZ (remplacé par Mme GRANGEON) DEQUIN (remplacé par M. TESTE), BONTE, FOURNIER, GOUT, JEANNOT (remplacé par M. GRENET), FORGET, PLUCIENNIK, SENGELIN, BLOCH (remplacé par M. GUIZIOU), VOS, PIAZZA, FRAU, ACONIN Louis, MALASSIS (remplacé par M. CAPRON), NANCELLE, DEBRUC, ARONIO DE ROMBLAY, HOTTE, VRANCKEN (remplacé par M. MAQUIGNY), HERY, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, DANIEL, MOREL (remplacé par M. CORMIER), VARLET, PEYR (remplacé par M. PATURET), DELRANC, DARRAS, GUYARD, REDREGOO, GREUGNY, CUMIN, SAVRAUX, BAUDET, FEITUSSI (remplacé par M. BOITIEUX).

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER (pouvoir à M. FAGOO), PATIN, ACONIN Jean, ROQUENCOURT, MAUPPIN (pouvoir à M. VECTEN), ALLIX, DUBE, SORIOT, PILLOY, CHARLET (donne pouvoir à M. NANCELLE), DESREUMAUX (donne pouvoir à Mme MOERMAN), D'ARRENTIERES, STERLIN (pouvoir à M. MAHET), THIBAUT (pouvoir à M. DELRANC), PERRON (pouvoir à M. VOS), BERTON (pouvoir à M. DARRAS).

### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs KNAUSS, MESTDAGH, LEFEVRE, PELLE, FLON, NANCEL, DROMAT, BRIESMALIEN, DEVARENNE, LANVIN.

Madame Evelyne BUFFENOIR est désignée secrétaire de séance.

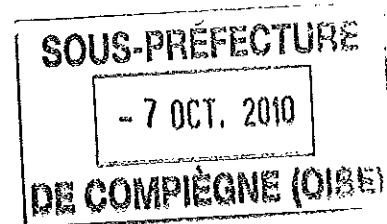
Date de convocation : 22 septembre 2010

Date d'affichage : 22 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 71 + 8 pouvoirs

Nombre de membres votants : 79



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## DECISION MODIFICATIVE N°3 POUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010

Suite aux contrôles de légalité et budgétaire de la Préfecture de Beauvais, différentes remarques ont été formulées sur le budget primitif 2010 qui nécessitent des modifications budgétaires.

Les opérations d'ordre ne sont pas équilibrées (RF 042 = DI 040). Cette opération concerne des travaux en régie. L'article 21312 aurait dû être imputé sur le chapitre 040 et non sur le chapitre 21. En effet, il s'agit d'une opération d'ordre et non d'une opération réelle.

Il est donc proposé aux membres du Conseil de Communauté de procéder aux virements de crédits suivants :

Chapitre 21 article 21312 "Bâtiments scolaires" : - 4 900 €

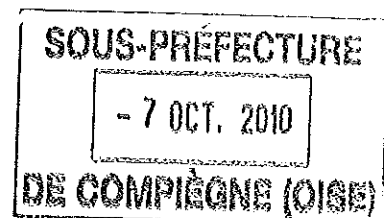
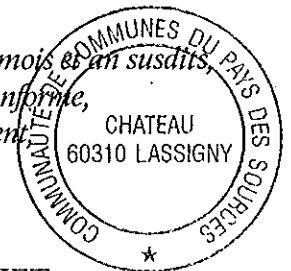
Chapitre 040 article 213120 "Bâtiments scolaires" : + 4 900 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget primitif 2010 telle que décrite ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Président

  
René MAHET



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## Séance du 29 septembre 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf septembre à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président,	René MAHET
Les Vice-Présidents,	
Président des commissions « Développement économique » et « Finances »	Jean-Luc HIBON
Président de la commission « Environnement : gestion des ressources en eau et ordures ménagères »	Yves LEMAIRE
Président des commissions « Aménagement de l'espace – Logement et cadre de vie » et « Voirie »	Alain DE PAERMENTIER
Président de la commission « Service à la population : Animation – Collèges – Equipements sportifs – Transports »	Denis MALLET

### Les membres,

Mesdames et Messieurs FAGOO, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, ROUSSELLE, DARCY, GAMBE, PLEVEL, TROUILLET (remplacé par M. HAINCELLIN), LEMAIRE Patrick (remplacé par M. BARDINET), MANSARD Francis, MANSARD Daniel, DEZERABLE, DUQUENNE, LITTY, FERRET (remplacé par Mme GRANGER), AKERMANN, JANIAC, LANDRON, MINNE, KUSZPA (remplacé par M. GRELIN), SANGUINETTE, BULLOT, AVART (remplacée par M. GRIMAL), VECTEN, DEFRANCE, LEONARD, CARON (remplacé par M. MONNIER), GUIHO, HOURRIEZ (remplacé par Mme GRANGEON) DEQUIN (remplacé par M. TESTE), BONTE, FOURNIER, GOUT, JEANNOT (remplacé par M. GRENET), FORGET, PLUCIENNIK, SENDELIN, BLOCH (remplacé par M. GUIZIOU), VOS, PIAZZA, FRAU, ACONIN Louis, MALASSIS (remplacé par M. CAPRON), NANCELLE, DEBRUC, HOTTE, VRANCKEN (remplacé par M. MAQUIGNY), HERY, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, DANIEL, MOREL (remplacé par M. CORMIER), VARLET, PEYR (remplacé par M. PATURET), DELRANC, DARRAS, GUYARD, REDREGOO, GREUGNY, CUMIN, SAVRAUX, BAUDET, FEITUSSI (remplacé par M. BOITIEUX).

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER (pouvoir à M. FAGOO), PATIN, ACONIN Jean, ROQUENCOURT, MAUPPIN (pouvoir à M. VECTEN), ALLIX, DUBE, SORIOT, PILLOY, CHARLET (donne pouvoir à M. NANCELLE), DESREUMAUX (donne pouvoir à Mme MOERMAN), ARONIO DE ROMBLAY, D'ARRENTIERES, STERLIN (pouvoir à M. MAHET), THIBAUT (pouvoir à M. DELRANC), PERRON (pouvoir à M. VOS), BERTON (pouvoir à M. DARRAS).

### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs KNAUSS, MESTDAGH, LEFEVRE, PELLE, FLON, NANCEL, DROMAT, BRIESMALIEN, DEVARENNE, LANVIN.

Madame Evelyne BUFFENOIR est désignée secrétaire de séance.

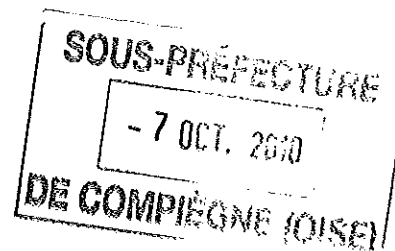
Date de convocation : 22 septembre 2010

Date d'affichage : 22 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 70 + 8 pouvoirs

Nombre de membres votants : 78





## ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mme Joëlle LENEUTRE a démissionné en juin dernier de ses fonctions de conseillère à la Mairie de Beaulieu-les-Fontaines ainsi que de délégué communautaire et par conséquent de membre du Bureau Communautaire.

Le Bureau Communautaire devant être composé de 21 membres, il manque à ce jour 1 membre.

Aussi, suivant le Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de procéder à la désignation d'un nouveau membre du Bureau Communautaire.

Deux délégués ont fait acte de candidature. Il s'agit de Messieurs Serge GREUGNY et Guy SAVREUX.

### Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 78
- Bulletin blanc ou nul : 4
- Suffrages exprimés : 74
- Majorité absolue : 38

Ont obtenu

- Monsieur Serge GREUGNY : 29 voix
- Monsieur Guy SAVREUX : 45 voix

Monsieur Guy SAVREUX ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé membre du Bureau Communautaire et a été installé.

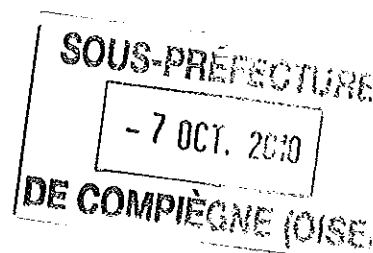
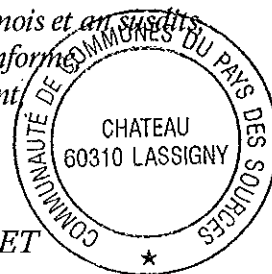
Monsieur Guy SAVREUX a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Le Conseil Communautaire **CHARGE** le Président, Monsieur René MAHET, d'en avertir officiellement Monsieur le Préfet de l'Oise.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme*

Le Président

René MAHET



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## Séance du 29 septembre 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf septembre à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président, René MAHET

Les Vice-Présidents,  
Président des commissions « *Développement économique* » et Jean-Luc HIBON  
« *Finances* »  
Président de la commission « *Environnement : gestion des ressources Yves LEMAIRE*  
*en eau et ordures ménagères* »  
Président des commissions « *Aménagement de l'espace – Logement et Alain DE PAERMENTIER*  
*cadre de vie* » et « *Voirie* »  
Président de la commission « *Service à la population : Animation – Denis MALLET*  
*Collèges – Equipements sportifs – Transports* »

### Les membres,

Mesdames et Messieurs FAGOO, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, ROUSSELLE, DARCY, GAMBE, PLEVEL, TROUILLET (remplacé par M. HAINCELLIN), LEMAIRE Patrick (remplacé par M. BARDINET), MANSARD Francis, MANSARD Daniel, DEZERABLE, DUQUENNE, LITTY, FERRET (remplacé par Mme GRANGER), AKERMANN, JANIAC, LADRON, MINNE, KUSZPA (remplacé par M. GRELIN), SANGUINETTE, BULLOT, AVART (remplacée par M. GRIMAL), VECTEN, DEFRANCE, LEONARD, CARON (remplacé par M. MONNIER), GUIHO, HOURRIEZ (remplacé par Mme GRANGEON) DEQUIN (remplacé par M. TESTE), BONTE, FOURNIER, GOUT, JEANNOT (remplacé par M. GRENET), FORGET, PLUCIENNIK, SENGELIN, BLOCH (remplacé par M. GUIZIOU), VOS, PIAZZA, FRAU, ACONIN Louis, MALASSIS (remplacé par M. CAPRON), NANCELLE, DEBRUC, ARONIO DE ROMBLAY, HOTTE, VRANCKEN (remplacé par M. MAQUIGNY), HERY, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, DANIEL, MOREL (remplacé par M. CORMIER), VARLET, PEYR (remplacé par M. PATURET), DELRANC, DARRAS, GUYARD, REDREGOO, GREUGNY, CUMIN, SAVRAUX, BAUDET, FEITUSSI (remplacé par M. BOITIEUX).

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER (pouvoir à M. FAGOO), PATIN, ACONIN Jean, ROQUENCOURT, MAUPPIN (pouvoir à M. VECTEN), ALLIX, DUBE, SORLOT, PILLOY, CHARLET (donne pouvoir à M. NANCELLE), DESREUMAUX (donne pouvoir à Mme MOERMAN), D'ARRENTIERES, STERLIN (pouvoir à M. MAHET), THIBAULT (pouvoir à M. DELRANC), PERRON (pouvoir à M. VOS), BERTON (pouvoir à M. DARRAS).

### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs KNAUSS, MESTDAGH, LEFEVRE, PELLE, FLON, NANCEL, DROMAT, BRIESMALIEN, DEVARENNE, LANVIN.

Madame Evelyne BUFFENOIR est désignée secrétaire de séance.

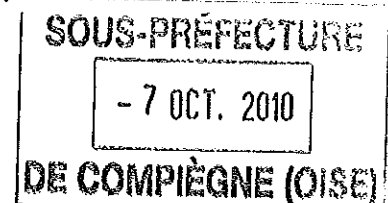
Date de convocation : 22 septembre 2010

Date d'affichage : 22 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 71 + 8 pouvoirs

Nombre de membres votants : 79



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



## INSTAURATION D'UNE FISCALITE DE ZONE POUR LE PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU MATZ

Les travaux d'aménagement du Parc d'activités économiques intercommunal de la Vallée du Matz sont maintenant terminés.

La commercialisation des 42 parcelles peut maintenant débuter.

La zone étant intercommunale, la fiscalité professionnelle qui s'appliquera à toutes les entreprises qui s'implanteront sur cette zone reviendra à la Communauté de Communes du Pays des Sources. Les ressources fiscales concernées sont :

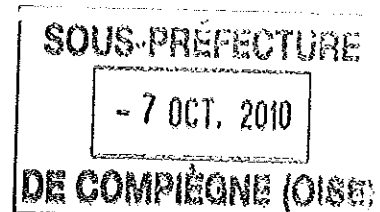
- La cotisation foncière des entreprises (CFE)
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- La taxe sur les surfaces commerciales

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **INSTAURE** le régime de la fiscalité professionnelle de zone sur le parc d'activités économiques intercommunal de la Vallée du Matz situé à Resson-sur-Matz (60) dont le périmètre est le suivant (cf plan d'arpentage cadastre section ZK joint) : Lieu-dit Le Font Madelon Duriez, Parcelles n° 85 à 126 de la section ZK, situées de part et d'autre de la rue Madelon Duriez et de la rue des Griffons
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
René MAHET



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



DEPARTEMENT DE L' OISE

COMMUNE DE  
RESSONS - SUR - MATZ

Parc d'Activités Economique Intercommunal  
de la Vallée du Matz

PLAN D' ARPENTAGE

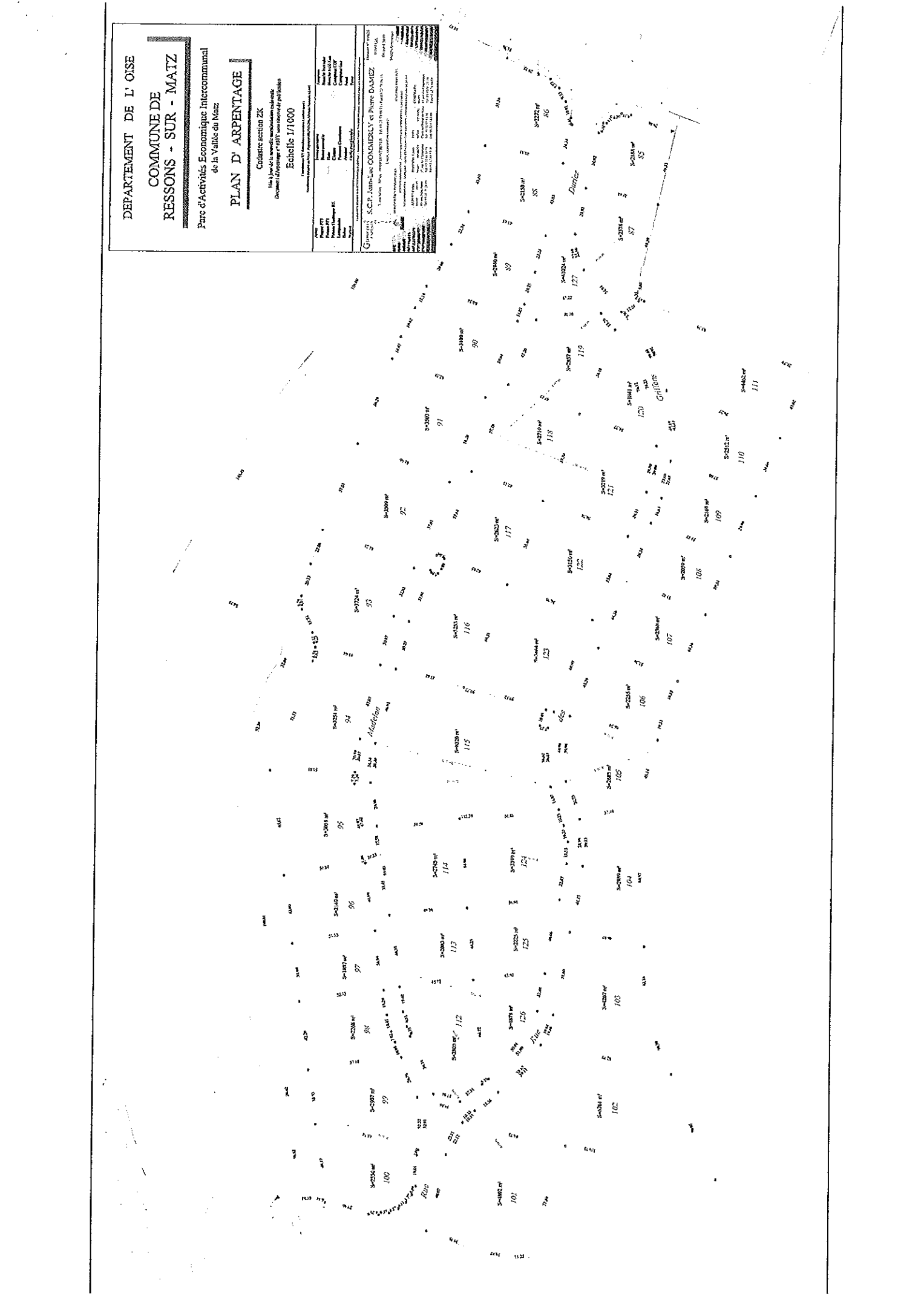
Cadastrre section ZK

Mise à jour de l'arpentage des parcelles cadastrales  
Document élaboré en vertu de l'article 10 de la loi n° 66-1273 du 31/12/66

Echelle 1/1000

Document établi par le Service de l'Urbanisme et du Cadastre de la Région de Paris

Informations générales	
Parcelle n°	100
Parcelle n°	101
Parcelle n°	102
Parcelle n°	103
Parcelle n°	104
Parcelle n°	105
Parcelle n°	106
Parcelle n°	107
Parcelle n°	108
Parcelle n°	109
Parcelle n°	110
Parcelle n°	111
Parcelle n°	112
Parcelle n°	113
Parcelle n°	114
Parcelle n°	115
Parcelle n°	116
Parcelle n°	117
Parcelle n°	118
Parcelle n°	119
Parcelle n°	120
Parcelle n°	121
Parcelle n°	122
Parcelle n°	123
Parcelle n°	124
Parcelle n°	125
Parcelle n°	126
Parcelle n°	127
Parcelle n°	128
Parcelle n°	129
Parcelle n°	130
Parcelle n°	131
Parcelle n°	132
Parcelle n°	133
Parcelle n°	134
Parcelle n°	135
Parcelle n°	136
Parcelle n°	137
Parcelle n°	138
Parcelle n°	139
Parcelle n°	140
Parcelle n°	141
Parcelle n°	142
Parcelle n°	143
Parcelle n°	144
Parcelle n°	145
Parcelle n°	146
Parcelle n°	147
Parcelle n°	148
Parcelle n°	149
Parcelle n°	150
Parcelle n°	151
Parcelle n°	152
Parcelle n°	153
Parcelle n°	154
Parcelle n°	155
Parcelle n°	156
Parcelle n°	157
Parcelle n°	158
Parcelle n°	159
Parcelle n°	160
Parcelle n°	161
Parcelle n°	162
Parcelle n°	163
Parcelle n°	164
Parcelle n°	165
Parcelle n°	166
Parcelle n°	167
Parcelle n°	168
Parcelle n°	169
Parcelle n°	170
Parcelle n°	171
Parcelle n°	172
Parcelle n°	173
Parcelle n°	174
Parcelle n°	175
Parcelle n°	176
Parcelle n°	177
Parcelle n°	178
Parcelle n°	179
Parcelle n°	180
Parcelle n°	181
Parcelle n°	182
Parcelle n°	183
Parcelle n°	184
Parcelle n°	185
Parcelle n°	186
Parcelle n°	187
Parcelle n°	188
Parcelle n°	189
Parcelle n°	190
Parcelle n°	191
Parcelle n°	192
Parcelle n°	193
Parcelle n°	194
Parcelle n°	195
Parcelle n°	196
Parcelle n°	197
Parcelle n°	198
Parcelle n°	199
Parcelle n°	200





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## Séance du 29 septembre 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf septembre à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président, René MAHET

Les Vice-Présidents,  
Président des commissions « Développement économique » et Jean-Luc HIBON  
« Finances »  
Président de la commission « Environnement : gestion des ressources Yves LEMAIRE  
en eau et ordures ménagères »  
Président des commissions « Aménagement de l'espace – Logement et Alain DE PAERMENTIER  
cadre de vie » et « Voirie »  
Président de la commission « Service à la population : Animation – Denis MALLET  
Collèges – Equipements sportifs – Transports »

### Les membres,

Mesdames et Messieurs FAGOO, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, ROUSSELLE, DARCY, GAMBE, PLEVEL, TROUILLET (remplacé par M. HAINCELLIN), LEMAIRE Patrick (remplacé par M. BARDINET), MANSARD Francis, MANSARD Daniel, DEZERABLE, DUQUENNE, LITTY, FERRET (remplacé par Mme GRANGER), AKERMANN, JANIAC, LANDRON, MINNE, KUSZPA (remplacé par M. GRELIN), SANGUINETTE, BULLOT, AVART (remplacée par M. GRIMAL), VECTEN, DEFRANCE, LEONARD, CARON (remplacé par M. MONNIER), GUIHO, HOURRIEZ (remplacé par Mme GRANGEON) DEQUIN (remplacé par M. TESTE), BONTE, FOURNIER, GOUT, JEANNOT (remplacé par M. GRENET), FORGET, PLUCIENNIK, SENGELIN, BLOCH (remplacé par M. GUIZIOU), VOS, PIAZZA, FRAU, ACONIN Louis, MALASSIS (remplacé par M. CAPRON), NANCELLE, DEBRUC, ARONIO DE ROMBLAY, HOTTE, VRANCKEN (remplacé par M. MAQUIGNY), HERY, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, DANIEL, MOREL (remplacé par M. CORMIER), VARLET, PEYR (remplacé par M. PATURET), DELRANC, DARRAS, GUYARD, REDREGOO, GREUGNY, CUMIN, SAVRAUX, BAUDET, FEITUSSI (remplacé par M. BOITIEUX).

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER (pouvoir à M. FAGOO), PATIN, ACONIN Jean, ROQUENCOURT, MAUPPIN (pouvoir à M. VECTEN), ALLIX, DUBE, SORIOT, PILLOY, CHARLET (donne pouvoir à M. NANCELLE), DESREUMAUX (donne pouvoir à Mme MOERMAN), D'ARRENTIERES, STERLIN (pouvoir à M. MAHET), THIBAUT (pouvoir à M. DELRANC), PERRON (pouvoir à M. VOS), BERTON (pouvoir à M. DARRAS).

### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs KNAUSS, MESTDAGH, LEFEVRE, PELLE, FLON, NANCEL, DROMAT, BRIESMALIEN, DEVARENNE, LANVIN.

Madame Evelyne BUFFENOIR est désignée secrétaire de séance.

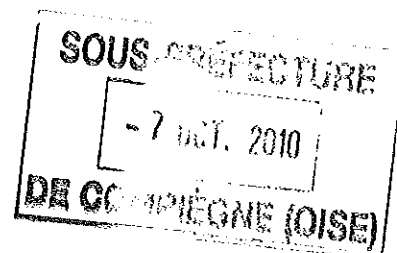
Date de convocation : 22 septembre 2010

Date d'affichage : 22 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 71 + 8 pouvoirs

Nombre de membres votants : 79



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12, place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## INSTAURATION D'UNE POLITIQUE D'ABATTEMENT EN MATIERE DE TAXE D'HABITATION

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, la part de la taxe d'habitation qui allait au Département reviendra, à compter de 2011, au bloc communal (communes + Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Ainsi, les taux communaux et intercommunaux se verront augmenter d'une fraction du taux départemental.

Cependant, le Département de l'Oise avait mis en place en 2009 une politique d'abattement en matière de taxe d'habitation.

La loi n'ayant pas prévu le maintien de l'abattement du département et, en l'absence de délibération des communes et des EPCI, les contribuables qui bénéficiaient depuis 2009 de l'abattement du département verront en 2011 leur imposition mécaniquement augmenter.

C'est pourquoi, afin de limiter les augmentations d'impôts des contribuables pour la partie intercommunale, il est proposé d'instaurer au niveau de la Communauté de Communes du Pays des Sources une politique d'abattement à la taxe d'habitation calquée sur celle du Département à savoir :

- Abattement obligatoire pour charges de famille au taux légal de référence de 10% pour les deux premières personnes à charges
- Abattement obligatoire pour charges de famille au taux majoré de 20% pour les personnes à charges supplémentaires
- Abattement facultatif supplémentaire de 10% pour les personnes handicapées et invalides

Après en avoir délibéré, avec 77 voix pour, une abstention et une voix contre, le Conseil de Communauté, à la majorité

- **INSTITUE** une politique d'abattement à la taxe d'habitation comme suit :
  - Abattement obligatoire pour charges de famille au taux légal de référence de 10% pour les deux premières personnes à charges
  - Abattement obligatoire pour charges de famille au taux majoré de 20% pour les personnes à charges supplémentaires
  - Abattement facultatif supplémentaire de 10% pour les personnes handicapées et invalides
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

